

qu'en blouse ou sarrau, non en paletot. L'enjeu est souvent un jambon. Il est d'un *canon* (demi-verre de bière) si l'on joue pour *s'amuser*, et même s'il est d'une *chope* on dit encore : « *crossons pour un canon* ».

#### Les dictons.

Ce jeu a donné naissance à quelques expressions, à certaines comparaisons qui subsistent même dans les lieux où la crosse est abandonnée depuis longtemps. Ainsi dans le Brabant wallon on dira : *il a des l (yeux) comme des soulettes*, d'une personne dont les yeux sont de dimensions exagérées ou d'un enfant dont ils sont gonflés par les pleurs; *on ditrait des soulettes*, en parlant de pommes de terre, de haricots, de pois insuffisamment cuits et restés durs. A Ath on dit après avoir réglé un compte : *no v'la co quittes comme dé bons crocheux* : nous voilà encore quittes comme de bons crosseurs. A Bouvignies-lez-Ath, *abeule* désigne la motte de terre sur laquelle on place la soule pour la lancer. De là l'expression : *on ditroit éne chole su éne abeule*, à la vue d'un petit chapeau posé sur une grosse tête. A Maffles, on désigne sous le nom d'*abelle* un petit cylindre en bois sur lequel on place la cholle le mercredi des Cendres, pour frapper le premier coup seulement. Pour ce coup, le joueur *l'a à belle*, il a toute facilité.

#### Les époques.

Existerait-il une certaine relation entre ce jeu et les grandes fêtes religieuses? On s'y livre surtout le lundi de Pâques, le mercredi des Cendres où l'on prétend célébrer la fin de l'hiver. Autrefois les pèlerins se rendaient au prieuré de Saint-Antoine en Barbefosse, près de Mons, le lundi dans l'octave du saint. Après leur visite à Saint-Antoine ils s'amusaient à un exercice de la saison, le jeu de crosse. « Aujourd'hui encore (1865) le lundi dans l'octave de Saint-Antoine est fêté à Mons par la classe ouvrière. Des sociétés s'organisent dans les quartiers populeux, se distinguent les unes des autres par des ceintures ou des cocardes, et se mettent en marche tambour battant et enseignes déployées; chaque membre porte bravement sa crosse » (1).

JULES DEWERT.



## LE CULTE DE S'-GÉRARD

A JEHAY EN HESBAYE



Le gracieux village de Jehay, situé à une lieue de Saint-Georges et d'Amay, possède un très beau château d'une construction antique, dans un vallon agréable et riant. A côté, se trouve l'église paroissiale, dédiée à saint Lambert, très renommée en Hesbaye et dans le pays de Huy, à cause d'un culte spécial en l'honneur de saint Gérard. Cette église ou chapelle castrale est très ancienne, elle existait déjà en 1392. On ne dit pas pourquoi l'église de Jehay possède un culte spécial en l'honneur de saint Gérard. Ce culte révèle quelques particularités ou pratiques spéciales que je puis relater grâce à l'extrême obligeance de M. l'abbé Eugène Thomé, le curé actuel de Jehay, qui a bien voulu consulter quelques personnes d'âge de sa localité hesbignonne.

Remarquons en passant qu'il s'agit bien ici du saint évêque de Toul, né en 935, mort en 994, canonisé en 1051, et dont la fête se célèbre officiellement le 23 avril. Nous faisons cette remarque spécialement pour les Liégeois, afin qu'ils ne confondent pas ce culte avec celui du bienheureux Gérard Majella, frère de l'ordre des Rédemptoristes.

L'église de Jehay possède les reliques de saint Gérard, incrustées dans sa statue. Anciennement, cette statue se trouvait dans l'église de la Paix-Dieu, en wallon *dé l'Pa-Dièwe*, et elle a été transportée à Jehay vers 1852. La Paix-Dieu était une ancienne abbaye à proximité de Jehay, qui fut supprimée sous le gouvernement français. Elle fut fondée en 1238 selon Fisen, par la libéralité d'Arnold de Coswarem. Aujourd'hui elle sert de ferme et son église est convertie en grange.

Surtout depuis l'année 1852, les pèlerins, venant de tous les coins de la Hesbaye, et presque de toute la province de Liège, se

(1) *La chevalerie et le prieuré de Saint-Antoine en Barbefosse*, par LÉOPOLD DEVILLERS. (Annales de l'Acad. d'Archéol. de Belgique, t. XXI, p. 567.)

rendent en grand nombre à Jehay, où non loin de l'église, à l'entrée du village, se trouve une fontaine dite : « fontaine de saint Gérard », dans une ruelle du même nom.

Saint Gérard est invoqué surtout contre la jaunisse; on le prie également pour les maladies de l'estomac, les maladies nerveuses, les dépérissements et aussi pour les femmes en couche. On l'invoque même pour les maladies des pores.

La fête de saint Gérard se célèbre dans l'église, le 23 avril, mais le grand jour de pèlerinage est le lundi de la Pentecôte, qui est aussi le second jour de la fête paroissiale.

Durant ce jour, du matin au soir, plus de mille personnes, étrangères à la localité, visitent l'église et viennent prier *li bnamé saint Djérau*.

Les pittoresques abords de l'église, si calmes en temps ordinaire, sont ce jour-là des plus animés. On y voit de nombreuses boutiques, des bonbonneries; autrefois on y installait même des barraques, des carrousels. Beaucoup de pauvres, de malheureux estropiés se tiennent aux angles des chemins pour solliciter la charité des passants. Nombreux aussi sont les étrangers qui, à l'ombre des sapins, assis sur l'herbe de l'allée, se reposent des fatigues de la route en cassant une croûte.

En temps ordinaire, les pèlerins de saint Gérard se contentent de venir prier devant sa statue; généralement, on y dit le chapelet. Parfois on rencontre, sur les routes qui conduisent à l'église, des personnes qui disent le chapelet en marchant, quelquefois à haute voix et sans respect humain. La prière se fait ordinairement à l'église, ou dans le porche, quand celle-ci est fermée.

Les pèlerins touchent le pied de la statue du saint de la main droite, font sur eux le signe de la croix et s'éloignent.

Une quantité d'entre eux vont puiser de l'eau à la fontaine et la font bénir par le curé de l'endroit. D'autres font bénir du pain, des tartines, de la couque, des biscuits qu'ils ont apportés.

D'autres enfin emportent de l'eau dans une bouteille pour la faire boire à leurs porcs malades.

Comme dans tout culte populaire, plusieurs pratiques superstitieuses se sont mêlées au culte liturgique. Nous avons remarqué les suivantes :

Les croyants font le pèlerinage en groupes de nombre déterminé : trois, six ou neuf personnes. — On fait au moins trois fois le tour de l'église en priant et presque toujours à haute voix. — Quelques personnes emportent tantôt une branche de tuya, tantôt

une branche de lierre. — On coupe, aux environs de l'église, une herbe dont on fait du « thé de saint Gérard » (1). — On demande souvent au curé de l'endroit de lire un « évangile de saint Gérard ».

Comme dans divers lieux de pèlerinage, notamment à Brustheim-Ryckel-Zepperen, au pèlerinage des « Trois-Sœurs », on laisse tomber dans la fontaine une pièce de toile ayant été portée par la personne malade, et suivant que ce chiffon descend au fond ou surnage, on augure la maladie ou la santé. La mère des « Trois-Sœurs » étant une sainte de Grand-Jamine, certains pèlerins pensent qu'elle fut l'épouse de saint Gérard; d'où la pratique de quelques-uns de visiter toute la famille dans les cinq localités.

Le jour de la fête de saint Gérard, les étrangers vont généralement à la fontaine. Presque tous prennent ou boivent de l'eau. Quelques-uns mêmes se lavent avec cette eau, en boivent, puis en prennent dans des bouteilles pour en emporter chez eux.

Certains pèlerins baisent respectueusement le pied de la statue; d'autres la tâtent en tous sens; d'autres encore, exhibant un mouchoir blanc, l'appliquent sur la tête, la poitrine, les mains, les pieds, tout le corps et le replient bien sérieusement, comme s'ils emportaient dans le linge les traits du saint.

Il y a environ 18 ans, l'*Atmanach liégeois* a publié un article renfermant des détails intéressants sur saint Gérard et la Paix-Dieu.

On raconte qu'un curé de Jehay, M. l'abbé Bernard, qui vécut vers 1830, lassé des pèlerins qui venaient faire bénir de l'eau, avait béni la fontaine elle-même.

On dit même que ce brave curé est mort de la jaunisse; il est vrai que voulant faire la nuit une administration, il était tombé à l'eau en se rendant à l'église par l'église du château. Car malgré sa massive solidité, le château de Jehay est bâti sur pilotis et soutenu d'une charpente qui le fait paraître suspendu au-dessus d'un vaste étang qui l'entoure de toutes parts.

Jos. SCHOENMAEKERS,

Vicaire à St-Georges-sur-Meuse.

(1) [On invoque partout en Hesbaye Saint-Gérard pour la jaunisse et l'on se sert d'un infusé de la sous-écorce du *Bruès d'St-Djérad*, qui est l'Epine-vinette, Berberis. A Liège, autrefois, on l'invoquait aussi pour les convulsions des enfants provoquées par la dentition, et l'on faisait à l'enfant, en vue d'éviter les crises, un collier de *peus* (pois) *d'St-Djérad*, semences de Pivoine; les semences étaient trempées au préalable pendant 24 heures dans de l'eau bénite, et enfilées sur un fil de soie rouge. — CH. SEMERTIER.]



## SAUTEUSES (1)



ous ce titre et par analogie avec celui de « berceuses » nous avons désigné (2) les petites formulettes qui accompagnent l'un des jeux les plus simples dont on amuse les tout petits enfants. La berceuse est par excellence la chanson des mères ; la sauteuse est celle des papas.

Tout le monde connaît ce jeu du boute-selle ou de la chevauchée, qui consiste à faire asseoir l'enfant à califourchon sur le genou ou sur le cou-de-pied, et, en le soutenant par les mains, bras ouverts, à lui faire exécuter, au rythme de plus en plus accéléré d'une formulette, une galopade fantastique.

Les « chansons qui font aller », comme disent les enfants, sont, au pays wallon, généralement closes par une séquence, un cri aigu du papa, sur lequel il opère en se penchant en avant la culbute illusoire du cavalier. Cette finale n'ajoute pas peu au plaisir du garçonnet, l'accentuation de « la musique » s'étant accélérée et l'ayant comblé d'aise et littéralement enivré. Si bien qu'un premier voyage ne suffit pas au gamin. Il en réclame vite un second, qu'il obtient d'emblée... sans parler d'un troisième très probable. Et la chevauchée ne finit ordinairement qu'avec la fatigue... du papa !

Les formulettes de ce jeu recueillies jusqu'à présent au pays wallon sont nombreuses déjà. Nous allons tâcher de les classer suivant leurs sujets.

(1) Voir au t. III, deux séries de *Berceuses* (p. 80 et 111) et quatre séries de *Risettes* (p. 69, 85, 180 et 181) — jeux qui, avec les *Sauteuses*, sont les trois genres principaux d'amusettes des parents avec les poupons.

(2) *Questionnaire des Enfantsines et Jeux et du Blason populaire*, par O. COLSON. — Liège, Vaillant, 1891, p. 6.

### 1. Le boute-selle.

#### I.

a) A dada, à dada  
Sur le ch'val de grand papa  
Quand il va, il va, il va  
Quand il trotte, il trotte, il trotte  
Quand il galope, il galope, il galope.  
Anderlues. Com. de M<sup>r</sup> W.

b) Le cheval de grand-papa  
Qui va au pas, au pas, au pas  
Au trot, au trot, au trot  
Au galop, au galop, au galop.  
Ensival.

c) Quand le p'tit Thomas  
S'en va-t-à ch'val  
Il s'en va, s'en va, s'en va  
Au pas, au pas, au pas  
Au trot, au trot, au trot  
Au galop, au galop, au galop  
Au galop.....  
Herve. Com. de M. COLLIN.

#### II.

A daye daye  
Mon cheval  
Pour aller d'jusqu'à Orval  
Kiére (chercher) du pié (pain)  
Kiére du sèye (sel)  
Pour note féye à mariéye  
Ethe (Virton). Com. de M. FRANÇOIS.

#### III.

A cheval mon maître  
J'ai perdu ma bête  
Pour la rattraper  
Il faut galoper, galoper,  
Galoper, galoper.....  
Le voilà !...  
Liège.

### 2. Le cheval pelé.

#### I.

a) A dada, à dada  
Sur le ch'val de mon papa :  
Il a tant mangé de blé  
Qu'il a eu son cul pelé (1)  
Nivelles. Com. de M. G. WILLAME.

b) Hue ! hue ! à dada !  
Sus l' cheval de son papa  
Il a tant mangé du blé  
Qu'il a ieu tout s' cul pelé  
Il n'a plus laissé  
Qu'un tout p'tit festu  
Pour souffler au trou du cul  
De..... (nom de l'enfant).  
Nivelles. Id.

c) Hue ! hue ! hue ! dada,  
Sur le ch'val de mon papa  
Il a tant mangé du blé  
Qu'i n' sait plus du tout marcher  
N'a laissé qu'un p'tit festu  
Pour mettre au turlututu  
De..... (nom de l'enfant).  
Jumet. Id.

d) Hue ! hue ! hue ! dada,  
Sur le ch'val de mon papa  
Il a tant mangé du blé  
Qu'i n' sait presque plus marcher  
I n'a pus qu'in p'tit festu  
Pour souffler (2) au trau de s' cu !  
Ham-s-Heure. Com. de M. RICHARD V.

e) Hue ! hue ! à dada  
Sus l' cheval de mon papa  
Il a tant mangé du blé  
Que son nez est tout pelé  
Tout pelé, tout pelé.....  
Anderlues.

(1) C'est en effet une croyance assez répandue que si le cheval est nourri sans mesure, ou de vieux fourrage, comme on le dit plus loin, son derrière se pèle.

(2) On dit le prénom de l'enfant ou bien on dit *no p'tit, no p'tite*, et à la fin on souffle bruyamment en produisant une espèce de pétarade sur la joue de l'enfant.

f) A dada ! à dada !  
 Sur le ch'val de son papa  
 Il a tant mangé de blé  
 Qu'il est tombé sur son nez  
 Toutoum', ès l'aiwe !

Liège.

## II.

a) A djüdjü, à dada  
 Sur le ch'val de son papa  
 Yul' et yute, au molin  
 Nosse tchévau n'a poun' d'aveine  
 I nn' aré qu'à l'aute samainne.  
 Il a s' cu tout pelé  
 Dè mindji del vie blé.

Grez. Com. de M. SCHEPERS.

TRAD. — A cheval, à cheval — sur  
 le cheval de son papa — Hue ! hue !  
 au moulin — Notre cheval n'a point  
 d'avoine — Il n'en aura qu'à l'autre  
 semaine — Il a le derrière tout pelé  
 — De manger de vieille épeautre.

b) Huo' huw', au molin  
 Note cheval n'a poun' d'aveine  
 I nn' aura à l'aute semaine  
 Il a s' cu tout pelé  
 D'aveicè mindji du vie blé.  
 Wavre. Com. de M. G. WILLAME.

TRAD. — Hue ! hue ! au moulin —  
 Notre cheval n'a point d'avoine —  
 Il en aura à l'autre semaine — Il a  
 le derrière tout pelé — D'avoir  
 mangé de vieille épeautre.

c) Huwoe ! huwoe ! à dadaye  
 Nosse tchévau n'a pe d'aveine  
 I nn' aré qu'à l' sameine  
 Il a l' ke tout pelé  
 Dè mindji dè l' vie blé.

(1) Mastelles, sorte de gâteau de pâte à pain, très secs, qui remplacent les  
 biscottes dans le Brabant et le Hainaut.

(2) Le liégeois trotter signifie tantôt marcher au trot, tantôt faire des p...

(On ajoute parfois :)

Il aré, il aré  
 A St-Médau — dè gozô  
 A St-Lambert — des mastelles.  
 Jodoigne. Com. de M. E. ETIENNE

TRAD. — Hue ! hue ! à cheval —  
 Notre cheval n'a plus d'avoine — Il  
 n'en aura qu'à la semaine (prochaine)  
 — Il a le derrière tout pelé — De  
 manger de vieille épeautre — Il aura,  
 il aura — A la St-Médard du chaus-  
 son (pâtisserie) — A la St-Lambert  
 des mastelles (1).

## 3. Le bidet incongru.

## I.

a) A cheval sur mon bidet  
 Quand il trotte (2) il fait des pets  
 Proute ! en v'la un  
 Proute ! en v'la deux  
 Proute ! proute ! proute  
 Les v'la toutes !

Liège.

b) Hop ! hop ! sur mon bidet  
 Mon cheval n'a plus d'arrèt  
 Quand il court il fait des pets  
 Depuis ci jusqu'à Givet.  
 Sud de la prov. de Namur.

c) A cavaye sur mon bidet  
 Quand i court i fait des pets  
 Quand i rotte (marche) i fait des  
 Tripe, trotte ! [crottes  
 Tripe, trotte !

Liège.

## II.

A cheval sur mon bidet  
 Quand il trotte il fait des pets  
 Il a tant mougni d' l'aveine  
 Qu'il attrape l' courte haleine  
 Trote, trotrote  
 Jusqu'à Givet.

Namur.

## 4. Les berwinâ.

a) A cavaye li Berwinâ  
 Les molins qui vont à tch'vâ  
 A passé on p'tit mouni  
 Qu'a tapé ses pids podri :  
 Pertî pertouf ! volla néyi  
 ou : Bourdouf ès l'aiwe, Mathy.

Liège.

TRAD. — A cheval le Berwinard (1)  
 — Les molins qui vont à cheval —  
 A passé un petit meunier — Qui a  
 lancé ses pieds derrière — Pouf ! Le  
 voilà noyé — (ou bien :) Pouf ! dans  
 l'eau, Mathieu.

b) A cavaye les Berwinâ, etc.  
 ... Tot l' monde a stu néyi  
 A pus qu' mi et m' frè Mathy.

Liège.

TRAD. — A cheval les... — Tout  
 le monde a été noyé — Sauf moi et  
 mon frère Mathieu.

c) A dadaye les Bérinâ, etc.  
 ... ses pids podri  
 Pouf ès l'aiwe volla néyi  
 Mossieu l' bayi.

Liège.

TRAD. — A cheval, les Bérinâ (?)  
 — Etc... .. ses pieds derrière —  
 Pouf ! dans l'eau, le voilà noyé —  
 Monsieur le bailli.

d) A cavaye ès biès Linâ  
 Les molins et les tchénâs  
 I passa on p'tit mouni  
 Qui tapa ses pids podri  
 Berdouf ès l'aiwe !

Esneux. Com. de M. H. SIMON.

TRAD. — A cheval dans le bois  
 Léonard — Les molins et les che-  
 naux — Il passa un petit meunier —  
 Qui lança ses pieds derrière — Pouf !  
 dans l'eau.

e) A cavaye les bordjinô  
 Les mouins qui vont à tch'vau  
 I tapêt les pids podri  
 Is fourit turtos néyi  
 Bourdouze ès l'aiwe !  
 Mossieu l' bayi.

Herve.

TRAD. — A cheval les bordjinô (?)  
 — Les meuniers qui vont à cheval —  
 Ils lancèrent les pieds derrière — Ils  
 furent tous noyés — Pouf ! dans  
 l'eau — Monsieur le bailli.

f) Roum' doudoum' lu bai Linô  
 Les mouni qui vont à tch'vau  
 Su ç' n'aureut né stu l' mouni  
 Qui tapa ses pids podri  
 Is aurî stu tos néyi  
 Pouf ès l'aiwe, mossieu l' bayi !

Verviers.

(1) Les Bérinâ sont les riverains de la Berwine, ruisseau du N.-E. de la  
 province de Liège, tributaire de la Meuse, et qui fait tourner des moulins. On  
 ignore ce que ces riverains viennent faire ici. Peut-être y a-t-il une allusion à un  
 fait historique dont le souvenir s'est perdu. Peut-être le rappel d'une rivière par  
 un mot assonancé avec la rime suivante est-il là pour expliquer la culbute qui  
 clôt obligatoirement ce petit jeu.

TRAD. — *Roum' doudoum!* le beau Léonard — Les meuniers qui vont à cheval — Si ce n'aurait pas été le meunier — Qui lança les pieds derrière — Ils auraient été tous noyés — Pouf! dans l'eau, Monsieur le bailli.

### 5. Le cheval de bois.

a) *Roum' doudoum' so li stokai*  
*Djambe di bioès n'è nin d'ohai*  
*Si jamâye li p'tit mouni*  
*Ni tape nin ses pûls podri*  
*Pouf ès l'aîce volla nèyi.*

Liège.

TRAD. — *Roum' doudoum!* sur la souche [de bois] — Jambe de bois n'a pas d'os — Si jamais le petit meunier — Ne lance pas les pieds derrière — Pouf! dans l'eau le voilà noyé.

b) *Youpe toutoupe se le spourya*  
*Djambe de bos n'a pont d'oucha*  
*Les poyes pounet*  
*Les tchès vesset*  
*Les djônès féyes se mariet*  
*Avou des bais p'tits gros valets.*  
Jodoigne. Com. de M. Ed. ETIENNE.

(1) OBSERVATION. — Les formulettes du *taburi* « tambourier » sont extrêmement répandues : nous en avons reçu ou recueilli des variantes en nombre considérable de toutes les parties du pays. L'étendue de leur popularité s'explique par le fait que, dans ce jeu, l'enfant étant à califourchon sur la cuisse du papa, celui-ci soulève le pied pour le faire sauter et frappe en cadence le sol de son talon.

Depuis la remarque faite par M. BODY, ci-dessus p. 41, le nom du personnage, du *taburi*, qui est cité dans la formulette, présentant quelque intérêt, nous avons opéré un classement des variantes au sujet de ce mot. Il en résulte que *Colas Massin*, *Massègne*, *Massègne*, *Massé* ou même *Mazinèje* est connu exclusivement dans le pays de Verviers, les Hautes-Fagnes et le Nord de l'Ardenne. A Malmédy, suivant une communication de M. l'abbé PIETKIN, on trouve *Colas Rouffin*, tandis qu'on a *Colas* ou *Colau Robin* ou *Roubin* en pleine Ardenne et en Pays gaumet, en Hainaut et jusque dans le Brabant wallon ; enfin, *Colard Ubin*, *Oubin* ou *Roubin* se rencontre à Huy, au pays de Namur et dans le Condroz.

Il serait assez difficile de savoir quel est le texte le plus ancien. M. BODY, l. c. donne une conjecture plausible au sujet de la préférence accordée à *Massin* dans la région de Spa. On peut, dans le même sens, faire remarquer que *Hubin* est un nom de famille très répandu à Huy et dans le Condroz. O. C.

TRAD. — *Youpe toutoupe* sur le « tronçon d'une jambe de bois » — Jambe de bois n'a pas d'os — Les poules pondent — Les chiens vessent — Les jeunes filles se marient — Avec de beaux petits gros garçons.

### 6. Le « tambourier » (1)

#### I.

*Roum' doudoum Colau Massin*  
*Vosse tabeur nu va nin bin*  
*Fez-le on pauk aller pus bin*  
*Vos sèrez mu p'tit cusin*  
*Djusqu'à l'année qui vint.*

Verviers.

TRAD. — *Roum' doudoume Colas Massin* — Votre tambour ne va pas bien — Faites-le un peu aller mieux — Vous serez mon petit cousin — Jusqu'à l'année qui vient.

#### II.

a) *Roum' doudoume Cola Roubègne*  
*Vosse tambour ni vin nin bègne*  
*Vosse bâcelle ni sèt danser*  
*Vosse valet n'el sèt k'miner.*

Amonines, Ardennes.  
Coin. de M. J. LAMBERT.

TRAD. — R. d. d. Colas Roubin — Votre tambour ne va pas bien — Votre fille ne sait danser — Votre valet ne la sait conduire.

b) *Roum' doudoume Colard Roubin*  
*Vosse tchivâ ni va nin bin*  
*Vosse mesquenne ni sèt ovrer*  
*Vosse vârlèt ni sèt miner.*  
*Bourdouze ès l'aîce!*  
Vielsalm. Com. de M. MALCHAIRE.

TRAD. — R. d. d. Colard Roubin — Votre cheval ne va pas bien — Votre servante ne sait travailler — Votre valet ne sait conduire — Pouf! dans l'eau.

#### III.

*Doum' doudoume Colard Ubin*  
*Vosse tchivau ni va nin bin*  
*Vosse vârlèt n'el sèt miner*  
*Vosse mesquenne ni sèt ovrer*  
*Vosse tchivau n'a pus d'avoine*  
*Ï nn'ârèt à l'aute samaine*  
*Plein on stî, plein on von*  
*Plein l'église di Tibiémont.*

Seilles-Andenne. Com. de M<sup>re</sup> J. P.

TRAD. — *Doum' doudoume Colard Ubin* — Votre cheval ne va pas bien — Votre valet ne le sait conduire — Votre servante ne sait travailler — Votre cheval n'a plus d'avoine — Il en aura à l'autre (la prochaine) semaine — Plein un setier, plein un van — Plein l'église de Tibiémont (près les Avins, en Condroz).

### 7. Historiettes.

#### I.

*Roum' doudoume*  
*Les côtes poummes*  
*Mi mère les pelle*  
*Mi père les groume.*

Pays de Ferrières.

TRAD. — R. d. d. — Les pommes cuites — Ma mère les pèle — Mon père les mange (littér. rumine).

#### II.

*Hute! et hute! et hó!*  
*Madame qu'est à tchvau*  
*Le garçon à pied*  
*Qui porte le panier*

Anderlues. Com. de M<sup>re</sup> W.

#### III.

*Tchâtrou les vervèrou*  
*Dj'a pierdou mes stotchets.*  
*L' bâcelle esteut d'Ardenne,*  
*L' valet esteut d'Ouffet.*  
*L' bâcelle esteut tigneuse*  
*L' valet n'aveut qu' treus dj'vets.*

Ferrières. Com. de M. J. LEROY.

TRAD. — Chartreuse, les *vervérou* (?) — J'ai perdu mes chaussettes — La fille était d'Ardenne — Le garçon était d'Ouffet — La fille était tigneuse — Le garçon n'avait que trois cheveux.

#### IV.

*Daye, dadaye*  
*Wisse sont mes vatches?*  
*Daye, dadaye*  
*Elles sont à pré.*  
*Daye, dadaye*  
*Qui est-ce qu'y louque?*  
*Daye, dadaye*  
*On p'tit valet.*  
*Daye, dadaye*  
*Qui li donrans-ne?*  
*Daye, dadaye*  
*On gros patâr.*

*Daye, dadaye  
Qui dîret-i ?  
Daye, dadaye  
On gros merci.*

Liège. Jos. DEFRÈCHEUX,  
*Enfantines liégeoises*, p. 182.

TRAD. — Daye, dadaye, où sont mes vaches? — Daye... Elles sont au pré — Daye... Qui est-cø qui y regarde? — Daye... Un petit garçon — Daye... Que lui donnerons-nous? — Daye... Un gros patârd (ancienne monnaie) — Daye... Que dira-t-il? — Daye... Un gros merci.

V.

*Li p'tit homme  
Qui r'vint do boés  
Avou ses mantches  
Et ses cougnets  
Avou des mitchés  
Tot plein s' bonnet  
Po s' bai p'tit va... let.*  
Vielsalm. Com. de M. MALCHAIRE.

TRAD. — Le petit homme — qui revient du bois — Avec ses manches — Et ses coins (c'est un fendeur de bois) — Avec des petits gâteaux — Pour son beau petit garçon.

O. COLSON.



## NOTES ET ENQUÊTES

6. Les « nutons » et les deux bossus. — Sur l'un des flancs de la montagne, sous laquelle se trouvent les grottes de Floreffe, le roc s'étale entièrement nu, surplombant une cavité connue sous le nom de « Trou des Nutons. » Ces bons petits nains serviables ont à présent disparu; leurs légendes restent, cependant. En voici une fort pittoresque, recueillie sur les lieux.

« Sur la montagne, non loin du Trou des Nutons, les petits gnomes avaient, certains soirs, l'habitude d'aller danser en rond par les beaux clairs de lune. Un jour, un petit bossu de Floreffe, passant par là, vit la ronde des Nutons. Ils chantaient :

Lundi, mardi, mercredi,

Lundi, mardi, mercredi.

» Tout à coup, ils aperçurent le bossu blotti derrière une roche. Ils l'entraînèrent dans leur cercle en disant : « Chante, chante, et tu seras content de nous ». Le bossu, qui avait la voix fort belle et fort sonore, chanta, tandis que la ronde reprenait de plus belle :

Lundi, mardi, mercredi

Jeudi, vendredi, samedi

Et dimanche aussi.

» — Ça c'est bien trouvé, dirent les Nutons. Pour te prouver que nous sommes contents, vois, tu n'es plus bossu.

» En effet, le petit homme était droit comme un I et il s'en retourna heureux à Floreffe.

» Un autre bossu du bourg, apprenant cela, résolut aussi d'aller surprendre les lutins dans leurs danses. Il fut vite découvert par eux et ils le prièrent de chanter aussi. Le bossu, d'une voix fausse et criarde, beugla :

Lundi, mardi, mercredi,

Jeudi, vendredi et dimanche.

» — Que c'est mal trouvé, crièrent les gnomes : tu nous écorches les oreilles!... Aussi, pour ta punition, tu porteras sur ton ventre la bosse que ton camarade portait sur le dos.

» Et le mauvais chanteur s'étant regardé, se trouva bossu comme un polichinelle. »

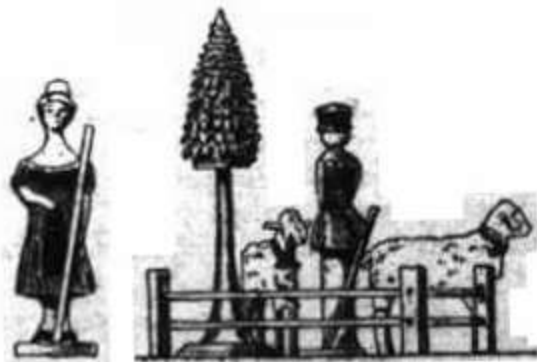
7. — **Origine du mot « Alleluia ».** — Notre compatriote M. GEVAERT, directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles, s'est occupé plus d'une fois des mélodies populaires. Tous les savants connaissent la magnifique édition qu'il a publiée avec M. GASTON PARIS d'un inestimable manuscrit de *Chansons du XV<sup>e</sup> siècle*. Dans un ouvrage sur les *Origines du chant liturgique de l'Eglise latine* (Gand, 1890) il constate en ces termes, p. 27, l'origine populaire du cri d'allégresse des chrétiens :

« *Alleluia* était un refrain populaire parmi les chrétiens des premiers siècles. Saint Augustin le compare au cri musical des matelots (*celeusma* ou *celeuma*), qui leur sert à se héler et à se répondre de loin : *Celeusma nostrum dulce cantemus Alleluia, ut laeti et securi ingrediamur ad felicissimam patuam* (Ap. Gerbert, *De cantu et Musica sacra*, t. I, p. 60). Sidoine Appolinaire établit la même association d'idées dans une pièce de vers composée à l'occasion de la basilique érigée à Lyon par l'évêque Patiens, vers 475.

Curvorum hinc chorus helciariorum  
Responsantibus alleluia repis,  
Ad Christum levat amnicum celeuma,  
Sic, sic psallite, nauta vel viator :  
Namque iste est locus omnibus petendus,  
Omnes quo via dudit ad salutem.

« Le chœur des rameurs, penchés sur l'aviron, adresse au Christ son cri nautique, tandis que l'*Alleluia* lui répond de la rive (de la Saône). » Chantez, chantez, ainsi nocher et pèlerin ! C'est ici le lieu ouvert à tous, la voie qui conduit chacun au salut ». (Ep. 100. Ed. Didot, p. 153).

Les antiennes alleluistiques font partie surtout des offices auxquels la foule des fidèles avant anciennement l'habitude de participer. Voir Amalric, à propos de l'office de la nuit de Noël, *De ord. Antiph.*, c. 15 (p. 1043) : « Antiphonæ quæ celebrantur in eadem nocte circa popularem » cantum, et deinceps, habent in tertio nocturno *Alleluia*, ut est *Ipse* » invocerit me, et *Laudentur cæli*. — *Notum fecit Dominus, nec non et* » omnes Antiphonæ habent *Alleluia* quæ canuntur in Matutinis (i. e. in » Laudibus). »



## SIMPLES NOTES SUR LES « LETTRES BELGES »



UNE revue bruxelloise, *Le Thyrsé*, par une enquête dont elle a récemment publié les résultats (1), a ramené l'attention sur une question très controversée : l'existence en Belgique d'une littérature nationale. A la presque unanimité, les écrivains consultés se sont prononcés pour la négative, sans se donner toutefois la peine de motiver bien sérieusement leurs conclusions. L'occasion est peut être opportune pour demander que justice soit faite de ce malentendu patriotique : sans doute nous avons en Belgique des poètes, des romanciers, aussi puissants, aussi originaux que leurs rivaux de France et d'ailleurs, mais nous n'avons pas, et nous n'aurons jamais de littérature nationale.

Au point de vue absolu, pour des raisons élémentaires qui seront un jour codifiées, il n'y a pas, il ne peut y avoir de littérature « belge ». Le nom de belge, que représente-t-il à nos esprits ? Rien de vraiment précis et de nettement original, avouons-le. Il n'a aucun sens intime. Il est resté purement superficiel et administratif. La Belgique, contrée minuscule, de population composite, eut à subir, par surcroît, des destins trop divers et trop continuellement agités pour qu'en ses habitants aît pu se former l'âme caractéristique, la psychologie tout d'une pièce qu'on s'accorde à reconnaître au Slave, à l'Anglo-Saxon, au Français. La Belgique est trop récente comme nation pour être une patrie. Ses éléments dissemblables n'ont pu se fondre ; au surplus, à notre époque, le cosmopolitisme empêche irrémédiablement, partout où il agit, l'éclosion des races selon leurs qualités essentielles. Ce n'est pas

(1) *Le Thyrsé*, revue bi-mensuelle, de littérature, d'art et de critique, Bruxelles. Première année (1899-1900) numéros du 15 janvier et suivants.

depuis soixante-dix ans qu'existe la Belgique indépendante qu'un esprit vraiment particulier à la nation aurait pu naître et s'affirmer; en faisant même abstraction des difficultés intérieures, il faut noter que notre pays est en quelque sorte le carrefour de l'Europe septentrionale, et qu'une grande qualité de ses fils — à vrai dire, dans l'occurrence, c'est plutôt un défaut — est d'être merveilleusement réceptifs et de subir avec une rare facilité les impulsions étrangères.

La Belgique, dis-je, n'a pas de bornes qui la défendent. Au point de vue ethnique, nul ne contestera que ses frontières politiques n'ont aucune signification. Sans défense, dans le passé, contre les despotismes ambiants, elle demeure ouverte à toutes les influences intellectuelles. Deux races absolument distinctes se partagent son territoire et débordent au delà de ses limites. Ni l'une ni l'autre ne relève d'une âme indigène: l'une s'atteste gauloise tandis que l'autre se réclame d'affinités germaniques. Sur son sol aux dimensions aujourd'hui restreintes, vécurent jadis de petites patries autonomes, parfois alliées, parfois rivales et ennemies. Cette terre belge aux éléments incohérents, le caprice irréflecti des princes la bouleversa sans répit jusqu'en notre siècle. Aucun effort vers une conscience nationale n'aurait pu subsister dans une semblable tourmente. Seul dans notre histoire, le rêve des ducs de Bourgogne eut, un instant, quelque valeur logique. Or, de ces petites patries juxtaposées on a fait une nation. On voudrait qu'elle fût une patrie plus grande et qu'elle eût une âme collective. C'est humainement impossible.

Notez que, pour rester dans les généralités, je n'ai point cherché à délimiter la psychologie particulière à l'habitant du Nord ou à celui du Midi, je ne me suis pas préoccupé de la part de sang germanique ou gaulois qui coule en leurs veines. Je n'ai pas voulu m'arrêter à la question, pourtant essentielle, des langues. J'ai simplement essayé de prouver que si, par l'œuvre d'un Dostoïewsky, d'un Dickens, d'un Voltaire, on doit conclure à une littérature russe, anglaise ou française, parce que cette œuvre implique un mode de penser, de sentir et d'exprimer spécial aux Slaves, aux Anglais et aux Français, il ne peut, par contre, y avoir, au sens fondamental du terme, une Littérature Belge.

Une littérature est, plus que les autres arts, l'expression directe des désirs d'une patrie. Or les Flamands s'illustrant en peinture, les Wallons montrant pour la musique une dilection rare, ne semblent pas s'être pressés de faire œuvre littéraire. L'efflorescence des lettres en terre belge ne date pas de plus de trente ans, c'est-à-dire d'une

époque où une littérature *patriote*, essentielle au pays, impar-méable à tout ce qui se passe hors de ses frontières, ne pouvait plus naître. N'avons-nous pas vécu, depuis combien d'années, sous l'exclusive tutelle intellectuelle de la France, à ce point qu'aujourd'hui encore, le public qui se pique d'être au courant, négligeant les productions du terroir, ne lit que le livre français?...

Toute la question est là: tributaires de la France au point de vue linguistique, il ne nous est pas permis de supposer qu'on puisse écrire en bon français de deux manières différentes, la française et... la belge. Qui donc se vantera d'écrire en « belge »? Tous ceux de nos littérateurs qui ont le souci de la correction dans l'écriture seront fatalement et avant tout, des écrivains français, parce qu'ils se servent de l'outil français — et ceci n'est pas exclusivement une démonstration de M. de la Palice.

Prenons des exemples. Parmi nos écrivains, les plus parfaits sont naturellement ceux dont la forme se rapproche le plus de la tradition française: voyez dans ses vers M. Fernand Severin, dans leur prose Octave Pirmez, MM: Albert Giraud, Albert Mockel. Sans doute chacun nuance cette « allure française » grâce à ses dons natifs; le Wallon se distingue par sa subtilité, le Flamand par ses qualités de coloriste. Mais tous, s'ils ont le culte de la belle écriture, se réclament de la façon française de penser et de dire, et s'attestent — intellectuellement — Français au même titre que tel poète ou prosateur des provinces gauloises.

En France même, la littérature contemporaine est livrée au chaos: dans l'invasion, tantôt funeste, tantôt vivifiante, des cosmopolites, ils sont rares ceux qui, depuis le romantisme, ont gardé la clarté classique. Il n'y a donc pas lieu de nous étonner si le chaos règne également chez nous, qui recevons, en définitive, le mot d'ordre de Paris. Aussi bien, toute question de mode et d'influence écartée, la diversité même du génie de nos écrivains est une preuve évidente de la vitalité de notre mouvement littéraire. Nous possédons une admirable pléiade de littérateurs en pleine force de production: chaque année nous vaut quelques beaux livres qu'on néglige d'ailleurs de lire: il y a là, pour tous ceux qui aiment leur pays, le motif d'un légitime orgueil.

Mais, pour conclure à l'existence d'une littérature nationale ne faut-il pas qu'on puisse relever chez ceux qui écrivent un certain ensemble de tendances communes? L'enquête du *Thyrse* a démontré, une fois de plus, qu'elles n'existent pas. Où les trouverait-on, en effet? Les poèmes de M. Verhaeren traduisent-ils la pensée des Wallons et l'habitant du Polder sent-il à la façon de



M. Hector Chainaye? Tels de nos auteurs sont Flamands avec intranquillité, comme MM. Eekhoud et Demolder, tels autres, Wallons avec ferveur, comme MM. Krains et Delattre; M. Camille Lemonnier est successivement l'un et l'autre. Enfin, notre personnel littéraire comprend des artistes d'intellectualité compliquée — les noms de MM. Maeterlinck, Van Lerberghe, Gilkin, Ruyters, me viennent à l'esprit — chez lesquels la part de la race est moins facilement discernable. Comment classer tous ces talents divers, comment les réunir surtout? Le fait de leur imposer l'étiquette de *belges*, dût on même ajouter *d'expression française*, sous prétexte qu'ils sont tous nés entre Condé, Luxembourg et Flessingue, n'est-il pas d'un critique par trop simpliste? Dans l'amas de leurs livres, où voyez-vous l'œuvre « nationale » sur laquelle la théorie d'une littérature « belge » se puisse appuyer? Sans doute, avec un semblant de raison superficielle, on a cité la *Légende d'Utenspiegel*, mais c'est là surtout un livre flamand.

Il y a donc, en Belgique, un département de la littérature française, dont les représentants sont Français au même titre que tels écrivains français de naissance et à meilleur titre à coup sûr — car ils sont plus proches du cœur de la race — que des étrangers transplantés comme MM. Stuart Merrill, Francis Vielé-Griffin et Jean Moréas, par exemple. Aux qualités latines de logique et de mesure qui sont propres au beau style français, ils ajoutent leurs dons particuliers, leur façon de comprendre la Vie, d'interpréter les sentiments, de décrire la magie des paysages. Pas n'est besoin qu'ils se réclament du titre de belges, ils ne pourront être que du pays où ils ont grandi. Et, d'ailleurs, que chacun soit *tut-même* avec sincérité, avec talent si possible, et le public le remerciera d'avoir à sa manière servi la cause nationale.

Il sied de noter ici que d'aucuns, mus par le seul patriotisme vraiment intime et rationnel, par l'amour filial du petit pays natal, ont trouvé le moyen d'être mieux que belges, si j'ose m'exprimer ainsi, tout en demeurant de bons écrivains français. Ils se sont voués à dire l'expressive beauté de leur coin de terre, ils en ont ressuscité les légendes et les traditions, ils se sont juré d'être les chantres émus du terroir. Que de pages émerveillées nous leur devons déjà! Rappelez-vous les évocations de Bruges par Georges Rodenbach, les épiques fresques du Bas-Escaut déroulées par M. Georges Eekhoud. En Wallonie, les malicieux contes hennuyers de MM. Delattre et Des Ombiaux, les prenantes idylles condruziennes de M. Hubert Krains, les descriptions liégeoises de M. Célestin

Demblon chantent intarissablement dans nos souvenirs. Grâce à ces enthousiastes amants des petites patries, notre pays, comme la Bretagne de Brizeux et de Barbey d'Aurevilly, comme la Provence de Daudet, le Quercy de Cladel et les Vosges de Theuriet, s'est vu dûment glorifié. Nulle consécration officielle ne vaut cet hommage des poètes et des conteurs.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette question des auteurs de terroir. Il faudrait notamment se remémorer que, pour n'avoir jamais désigné leur pays dans leurs œuvres, tels écrivains — MM. Fernand Severin, Hector Chainaye, Grégoire Le Roy sont à citer ici — donnent à chaque page, intense, irrécusable, la sensation d'avoir exprimé la saveur spéciale à leur ville, à leur contrée d'origine. Ceux-là surtout, peut-être, compteront pour avoir enrichi le patrimoine français de nouvelles images, de façons inédites de sentir et d'exprimer.

Au surplus, ce n'est là qu'une brève remarque dans ces notes qui n'avaient qu'un but : proclamer que la littérature « belge » n'est qu'une fiction née d'une maladroite, irréfléchie et surannée conception du patriotisme. Empêchons cette fiction de devenir officielle. Il n'y a pas plus de littérature belge qu'il n'y a de littérature suisse ou canadienne. Ce qui est vrai, c'est qu'il est né sur le sol belge nombre d'écrivains de valeur, dont certains comptent parmi les meilleurs auteurs français de l'heure présente.

CHARLES DELCHEVALERIE.





## CHANSONS ET ROMANCES

RECUEILLIES A LINCÉ ET ENVIRONS, PRÈS LIÈGE.

I.

Nous somm' ras-sem-blés en com-pa-gni-e A-vec nos a-  
 mis et nos a-mours Grand Dieu l'a-gré-a-ble vi-e  
 Fai-sons-la du-rer tou-jours

II.

La nuit qu'est passée, j'ai fait un rêve,  
 Que j'étais couché auprès de vous.  
 Morblu, ce n'est qu'un mensonge.  
 L'amour m'a joué un tour !

III.

Quand il faut quitter l'objet qu'on aime,  
 Oh ! que le départ est rigoureux !  
 Que le départ cause de peine,  
 Quand on s'aime bien tous les deux.

IV.

Maudit tambour, aussi trompette,  
 Qui a v'nu chercher mon fidèle amant,  
 Ramène-le dessus l'herbette,  
 Tu me rendras le cœur content.

2.

La belle se lè-ve De bon ma-tin Dans son jar-din Pour y cueil-  
 lir la vi-o-lette Elle s'en-dor-mit Son a-mant qui est auprès  
 d'elle la ren-veil-lait, la ren-veil-lait

II.

La belle faites moi-z-un bouquet,  
 Qu'il soit bien fait.  
 Qu'il soit bien fait et bien lié  
 Tout à l'entour  
 Que vos amours aussi les miennes  
 Qu'ils soient dedans.

III.

La belle en faisant ce bouquet  
 Elle soupirait  
 Ah qu'avez-vous, belle ma maitresse,  
 A soupirer ?  
 Regrettez-vous vos amourettes  
 Du temps passé ?

IV.

N'y a plus à soupirer qu'à rire,  
 Vous le savez.  
 Vous savez que je suis enceinte  
 D'un p'tit enfant,  
 Quand vous reviendrez de la guerre  
 Il sera grand.

V.

Que ferons-nous de c' grand enfant,  
 De mon enfant ?  
 Nous lui mettrons une cocarde  
 De ruban blanc,  
 Et puis nous lui f'rons monter l'garde  
 Comme un dragon.